

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville en Dordogne

(Date d'entrée en vigueur : 1^{er} janvier 2017)

- Agglomération de BERGERAC

Ecoles maternelles : Suzanne Lacore (0240951D), Gambetta (0240994A),
Edmond Rostand (0240308E), Naillac (0240306C)

Ecoles élémentaires : Romain Rolland (0240367U), Jean Moulin
(0240366T), Edmond Rostand (0240352C), Naillac (0240991X)

- Agglomération de PERIGUEUX

Coulounieix-Chamiers : école primaire Eugène Le Roy (0241294B)

Périgueux : école maternelle (0240297T) et élémentaire (0240577X) Gour
de l'Arche